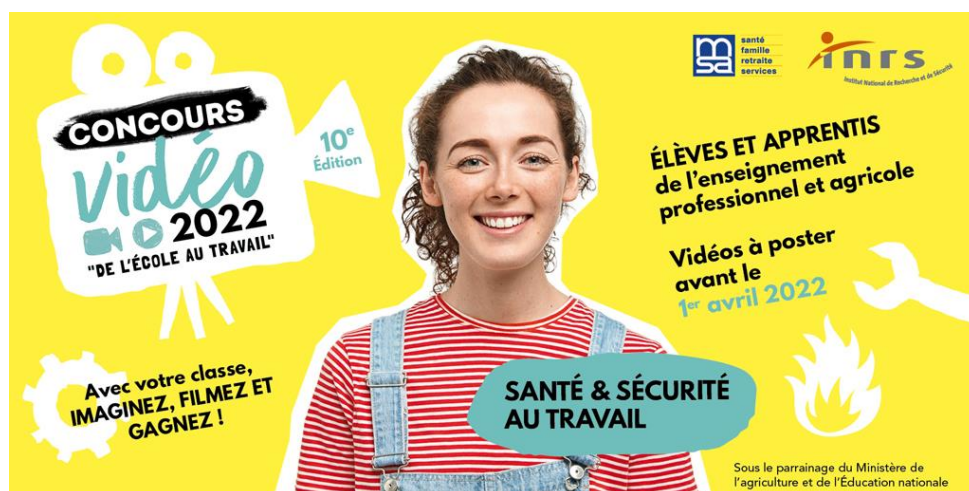


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 mai 2022

### Palmarès de la 10<sup>e</sup> édition du Concours vidéo « De l'école au travail : à vous de filmer ! »

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a organisé la 10<sup>e</sup> édition du concours « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! », destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (CFA). Réalisée en partenariat avec la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole), cette édition a été lancée en octobre dernier sous le parrainage des ministères chargés de l'Education nationale et de l'Agriculture. Le palmarès a été dévoilé aujourd'hui lors d'une cérémonie organisée au siège de l'INRS à Paris.



L'objectif de ce concours est de sensibiliser les jeunes en formation aux risques auxquels ils sont exposés lors de leurs premiers pas dans le monde professionnel. Depuis la création du concours, plus de 800 vidéos ont été conçues par des établissements de formation. **Pour cette édition qui marque les 10 ans du concours, une centaine de vidéos ont été mises en ligne sur la page [Dailymotion](#)**, soit un des taux de participation le plus important dans l'histoire du concours mis en place par l'INRS en 2012.

Cette année, le jury, composé de représentants de l'Education nationale, de la CCMSA, de la branche Accidents du travail / Maladies professionnelles de la Sécurité sociale<sup>1</sup> a distingué cinq productions :

<sup>1</sup> L'Assurance maladie – Risques professionnels, l'INRS, les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail et la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France.



Le **1<sup>er</sup> prix** a été décerné à deux classes de 3<sup>e</sup> Segpa<sup>2</sup> du collège Langevin Wallon, à Blainville-sur-l'Eau, en Meurthe-et-Moselle, pour leur film [Professionnel et acteur de prévention](#). « *Nous nous sommes lancés dans ce projet car nous nous sommes dit que c'était un bon moyen d'intéresser les élèves à la prévention, de les rendre acteurs de leur apprentissage.* » témoigne Rizlane Ahajji, responsable pédagogique.



Le **2<sup>nd</sup> prix** récompense la vidéo [Green Rescue](#), réalisée par quatre élèves en Bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air de l'Institut Lemonnier et du CFA Don Bosco, à Caen, dans le Calvados.



Le **3<sup>e</sup> prix** a été décerné aux élèves de Bac professionnel Accompagnement, soins et services à personne du lycée professionnel Toussaint Louverture de Pontarlier, dans le Doubs, pour son film [Risquer n'est pas conseillé](#).



Le **coup de cœur** du jury a été attribué au court-métrage [Cendrillon : un conte de l'éducation à la prévention](#), réalisé par 12 élèves en CAP Agent de propreté et d'hygiène du lycée professionnel du Pays de Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais. « *Ce sont les élèves qui ont identifié les risques auxquels ils sont le plus souvent confrontés et qui ont écrit le scénario.* » commente Caroline Guffroy, responsable pédagogique.

Enfin, comme il s'agissait de la 10<sup>e</sup> édition, un **prix spécial** a été créé cette année et attribué parmi les lauréats « 1<sup>er</sup> prix » des neuf précédentes éditions. Le lauréat est le film « [Si j'avais su](#) », primé en 2015 et réalisé par des apprentis en CAP Carrosserie Peinture du CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Bordeaux.

**Toutes nos félicitations aux élèves, apprentis et enseignants** qui ont participé en grand nombre à ce concours, et qui offrent une très belle diversité de productions sur la prévention des risques professionnels.

**Pour en savoir plus**, retrouvez l'ensemble des films sur la [chaîne YouTube de l'INRS](#)

**A propos de l'INRS** : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels. Et pour suivre l'actualité de l'INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ; [www.twitter.com/INRSfrance](https://twitter.com/INRSfrance)

**Contact Presse** : Marie-Eva PLANCHARD - [marieeva.planchard@inrs.fr](mailto:marieeva.planchard@inrs.fr)

<sup>2</sup> Section d'enseignement général et professionnel adapté